

8 mars 1975 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

REUNION DE PRESSE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING SUR LA CONFERENCE ET LES RELATIONS FRANCO-AFRICAINES, EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, BANGUI, LE 8 MARS 1975

« CREATION D'UNE REUNION ANNUELLE DE LA FRANCOPHONIE » M. LE PRESIDENT.- JE SUIS A VOTRE DISPOSITION SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS A ME POSER. QUESTION.- ALORS, MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR VOUS ATTAQUER, COMME ON A ATTAQUE TOUT A L'HEURE POUR M. SENGHOR, EN VOUS DISANT QUE LE COMMUNIQUE N'A PAS L'AIR TRES CLAIR. ON A L'IMPRESSION QU'IL S'AGIT DE BEAUCOUP D'INTENTIONS, DE BONNE VOLONTE, DE SATISFACTIONS, DE REJOUISSANCES, MAIS PAS TELLEMENT DE CHOSES BIEN CONCRETES, ALORS EVIDEMMENT, DU POINT DE VUE FRANCAIS, C'EST PEUT-ETRE QU'IL Y A BEAUCOUP DE CHOSES QUI SONT DONNEES ET DE L'AUTRE COTE IL Y A BEAUCOUP DE CHOSES QUI SONT RECUES, MAIS ON NE SENT PAS CE QUI SE PASSE REELLEMENT\

M. LE PRESIDENT.- ALORS, POURQUOI, VOULEZ-VOUS ATTAQUER ? IL FAUT COMMENCER, IL NE FAUT PAS ATTAQUER. JE CROIS QUE LE PLUS IMPORTANT DANS CETTE REUNION ET C'EST CE QU'ONT DIT D'AILLEURS MES COLLEGUES LES CHEFS D'ETAT AFRICAINS, C'EST QU'ELLE AIT EU LIEU ET QU'ELLE AIT EU LIEU SUR UNE BASE ELARGIE PAR RAPPORT A LA REUNION PRECEDENTE DE PARIS DE L'AUTOMNE 1973 ET SUR UNE BASE DONT JE PENSE QU'ELLE POURRA CONTINUER A S'ELARGIR ENCORE. CETTE REUNION, NOUS AVONS VOULU QUE CE SOIT UNE REUNION PEU FORMELLE. ET NOUS AVONS D'AILLEURS PREVU AU DEPART, LE MINISTRE DE LA COOPERATION LE SAIT, QU'IL N'Y AURAIT PAS DE COMMUNIQUE, QU'IL Y AURAIT SIMPLEMENT UNE INDICATION DES MATIERES QUI AURAIENT ETE TRAITEES. IL NE FAUT PAS CONFONDRE LES REUNIONS DE CONCERTATION INTERNATIONALES ET LES REUNIONS QUI ONT POUR OBJET D'APPORTER UNE SOLUTION A UN PROBLEME PRECIS. QUAND IL S'AGIT DE TRAITER UN PROBLEME PLUS PRECIS, IL Y A EN EFFET UN COMMUNIQUE DETAILLE ET LORSQU'IL S'AGIT D'UNE REUNION DE CONCERTATION L'ESSENTIEL CE SONT LES CONVERSATIONS QUE NOUS AVONS EUES ENTRE NOUS. JE VOUS INDIQUE PAR EXEMPLE QUE LA CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT EUROPEEN QUE NOUS AURONS LUNDI ET MARDI PROCHAINS A DUBLIN, SERA UNE REUNION DE CONCERTATION. DANS LE COMMUNIQUE, ON A CEPENDANT MENTIONNE UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES PARTICULIERS QUI ONT ETE TRAITES ET JE CITERAI L'UN D'ENTRE EUX QUI EST LA MISE A L'ETUDE DE LA CREATION D'UN MECANISME DE SOLIDARITE QUI AURAIT L'INTERET D'ASSOCIER LES MECANISMES FINANCIERS EXISTANTS ET LES CONTRIBUTIONS FRANCAISES A DES CONTRIBUTIONS SUPPLEMENTAIRES PROVENANT DE CERTAINS PAYS AFRICAIS ET REALISANT DONC UNE SOLIDARITE A LA FOIS FRANCO - AFRICAINE MAIS EGALEMENT AFRO - AFRICAINE ET IL EST IMPORTANT, CAR C'EST LA PREMIERE FOIS QUE L'ON ENVISAGE LA MISE SUR PIED D'UN TEL MECANISME DE SOLIDARITE FINANCIERE ENTRE LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE. LA DEUXIEME CHOSE QUI EST IMPORTANTE C'EST LE CARACTERE PERMANENT DONNE A CETTE CONFERENCE ET

CE POINT A FAIT L'OBJET D'UNE DISCUSSION, PARCE QU'ON AURAIT PU IMAGINER QUE CE SOIENT DES CONFERENCES QUI SE REUNISSENT DE TEMPS EN TEMPS ET LE DESIR A ETE AU CONTRAIRE QU'ELLES AIENT UNE PERIODICITE REGULIERE ET QU'AINSI L'ECHANGE_DE_VUES QUI S'EST OUVERT ENTRE NOUS SOIT UN ECHANGE_DE_VUES QUI PRENNE UN CARACTERE DE CONCERTATION PERMANENTE. VOUS AVEZ LU ENFIN, DANS LE DERNIER PARAGRAPHE DU COMMUNIQUE QUE SONT EVOQUES UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES QUE NOUS AVONS DISCUTES ET QUI SONT DES PROBLEMES ALORS TOUT A FAIT PRECIS, ET DONT LE PRESIDENT SENGHOR VOUS A LUI-MEME DONNE LA LISTE. QUESTION.- M. LE PRESIDENT, POURQUOI LA SOMALIE, DONT LE PRESIDENT EST LE PRESIDENT DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE N'A PAS ETE ADMIS COMME MEMBRE A PART ENTIERE DE LA CONFERENCE ? M. LE PRESIDENT.- PARCE QUE CA N'EST PAS UN ETAT FRANCOPHONE. LA CONFERENCE ETAIT FRANCOPHONE ET LE CRITERE ETAIT LE CRITERE DE LA FRANCOPHONIE. TOUS LES PARTICIPANTS, LES 14 PARTICIPANTS PLUS LE PREMIER MINISTRE DES ILES SEYCHELLES QUI ONT UN STATUT DIFFERENT PUISQUE L'INDEPENDANCE, COMME VOUS LE SAVEZ, EST DECIDEE, MAIS LA DATE D'APPLICATION N'EST PAS ENCORE FIXEE, ETAIENT EXCLUSIVEMENT DES ETATS FRANCOPHONES. QUESTION.- M. LE PRESIDENT, EST-CE QUE CA VEUT DIRE QUE VOUS ETES EN-TRAIN DE FAIRE UN COMMONWEALTH FRANCOPHONE ? M. LE PRESIDENT.- VOUS SAVEZ, IL NE FAUT PAS CHERCHER DES ANALOGIES UN PEU PARTOUT. IL EXISTE ENTRE LES ETATS AFRICAINS D'EXPRESSION FRANCAISE ET LA FRANCE UN CERTAIN NOMBRE D'AFFINITES, UN CERTAIN NOMBRE DE COMMUNAUTES. LA PREUVE EN EST, CE PLAISIR EVIDENT QUE NOUS TROUVONS A NOUS RENCONTRER ET LA CORDIALITE PARTICULIERE DE NOS REUNIONS QUI, D'AILLEURS, JE CROIS EST SANS COMPARAISON DANS LE MONDE. J'AI CONNAISSANCE D'AUTRES REUNIONS DE CE TYPE, ET JE CROIS QU'AUCUNE D'ENTRE ELLES N'A LE CARACTERE DE SIMPLICITE, DE FRANCHISE D'EXPRESSION ET DE CORDIALITE QUE NOUS AVONS DANS NOS REUNIONS AVEC LES ETATS FRANCOPHONES. DONC, CE N'EST PAS L'EQUIVALENT DE TELLE OU TELLE AUTRE ORGANISATION. JE NOTE D'AILLEURS QUE LES CONFERENCES DU COMMONWEALTH ONT EU LIEU TOUS LES DEUX ANS OR NOUS AVONS DECIDE QUE NOS CONFERENCES SERAIENT ANNUELLES.

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, ON PARLE BEAUCOUP DE CORDIALITE, MAIS AUSSI DE FRANCHISE. EST-CE QUE CE N'EST PAS UN EUPHEMISME POUR LAISSER ENTENDRE QU'IL Y A TOUT DE MEME DES MISES AU-POINT. M. LE PRESIDENT.- NATURELLEMENT ET HEUREUSEMENT. NOUS NE BAIGNONS PAS DANS L'EAU TIEDE ET IL EST TOUT A FAIT NATUREL QUE LORSQU'IL Y A DES PROBLEMES ON LES EVOQUE & ON LES EVOQUE EN TERMES TOUT A FAIT PRECIS. IL Y A PAR EXEMPLE UN PROBLEME QUI ETAIT IMPORTANT QUI ETAIT CELUI DE LA CIRCULATION DES PERSONNES ET DE LA MANIERE DONT CETTE CIRCULATION DE PERSONNES DOIT ETRE ORGANISEE, EH BIEN, CERTAINS DE NOS PARTENAIRES ONT FAIT PART DE LEURS PREOCCUPATIONS, VOIRE MEME DES CRITIQUES QU'ILS AVAIENT A EMETTRE A CET EGARD ET NOUS AVONS EXAMINE ENSEMBLE LES SOLUTIONS POSSIBLES, NOUS AVONS DEGAGE, JE CROIS, DES FORMULES QUI DOIVENT ETRE NEGOCIEES, MAIS QUI SERONT DES SOLUTIONS ADAPTEES A CES PROBLEMES. QUESTION.- QUAND VOUS PARLEZ D'UNE BASE ELARGIE POUR UNE PROCHAINE CONFERENCE, A QUI PENSEZ-VOUS ? `LES PAYS ABSENTS DE LA CONFERENCE` M. LE PRESIDENT.- JE PENSE A CEUX AUXQUELS VOUS PENSEZ VOUS-MEME. VOUS AVEZ UN TROU DE MEMOIRE LA. NON, NOUS N'AVONS PAS A CITER TEL OU TEL ETAT, MAIS IL Y A TEL OU TEL ETAT FRANCOPHONE QUI S'EST POSE LA QUESTION DE SAVOIR S'IL PARTICIPERAIT A CETTE REUNION. CE SONT DES ETATS AVEC LESQUELS NOUS AVONS UNE COOPERATION BILATERALE, MAIS QUI D'AILLEURS, EST A L'HEURE ACTUELLE TRES POSITIVE & ET ILS SE SONT POSE LA QUESTION ET CERTAINS D'ENTRE EUX, JE PEUX LE DIRE, ONT HESITE JUSQU'AU DERNIER MOMENT. ON PEUT IMAGINER POUR LA PROCHAINE REUNION, QUE LEURS CONCLUSIONS SOIENT DIFFERENTES. LE PROBLEME

DE LA GUINEE EST DIFFERENT PUISQUE, VOUS SAVEZ QU'A L'HEURE ACTUELLE, MALGRE UN DESIR DE NOTRE PART ET MALGRE EGALEMENT DES INDICATIONS POSITIVES DONNEES PAR LES AUTORITES GUINEENNES, NOUS N'AVONS PAS JUSQU'A PRESENT, PU ABOUTIR A LA NORMALISATION SOUHAITEE ET SOUHAITABLE DE NOS RAPPORTS. JE PENSAIS DONC PLUTOT AUX ETATS AVEC LESQUELS NOUS AVONS UNE COOPERATION BILATERALE. QUESTION.- JE PENSE AU CONGO, DONT IL EST QUESTION QUE LE PRESIDENT VIENNE FAIRE UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE AU MOIS D'AVRIL ET ON AVAIT PENSE QU'IL AURAIT ETE REPRESENTE A CETTE CONFERENCE. M. LE PRESIDENT.- EH BIEN, C'EST EN EFFET UN DES ETATS POUR LESQUELS ON PEUT SE POSER CETTE QUESTION. LE CONGO A, JE CROIS, PREFERE FAIRE LE POINT D'ABORD DE NOTRE COOPERATION BILATERALE, C'EST POURQUOI JE ME REJOUIS D'AILLEURS D'ACCUEILLIR LE COMMANDANT N'GOUABI A PARIS. JE PENSE QUE DANS-LE-CADRE DE CETTE AMELIORATION DE NOTRE COOPERATION BILATERALE, LE PROBLEME POURRA SE POSER POUR UNE PROCHAINE CONFERENCE\

QUESTION.- POUR REPARLER DE LA GUINEE, MONSIEUR LE PRESIDENT, EST-CE QUE LE PREALABLE A LA NORMALISATION DES RELATIONS TIENT A LA LIBERATION DES FRANCAIS QUI SONT ACTUELLEMENT DETENUS EN GUINEE ? LE PRESIDENT.- CE N'EST PAS UN PREALABLE, C'EST UN DES ELEMENTS DE LA NORMALISATION. IL Y AVAIT CE QU'ON PEUT APPELER DES PREALABLES, C'EST-A-DIRE DES QUESTIONS FINANCIERES QUI FAISAIENT L'OBJET D'UN CONTENTIEUX FRANCO - GUINEEN ET CES QUESTIONS FINANCIERES CONCERNANT NOTAMMENT LE VERSEMENT DES PENSIONS A DES ANCIENS COMBATTANTS GUINEENS A ETE REGLE, DESORMAIS CE CONTENTIEUX EST ENTIEREMENT LIQUIDE. IL Y AVAIT ENSUITE DES INDICATIONS POSITIVES QUI POURRAIENT ETRE DONNEES PAR LES DEUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LE DESIR DE NORMALISATION DES RAPPORTS ET CES INDICATIONS POSITIVES ONT ETE EGALEMENT DONNEES. ALORS DANS LA PHASE DE NORMALISATION, IL EST CERTAIN QUE NOUS CONSIDERONS COMME TRES IMPORTANT LA LIBERATION DES FRANCAIS QUI SE TROUVENT ACTUELLEMENT DETENUS EN GUINEE. QUESTION.- MAIS DES FONDS ONT VRAIMENT ETE VERSES ? M. LE PRESIDENT.- DES FONDS ONT ETE VERSES. OUI. IL Y A EU UN RETARD. JE NE VEUX PAS ENTRER DANS LES DETAILS, MAIS IL Y A EU D'ABORD LA DECISION QUI A ETE PRISE ET ENSUITE IL Y A EU UN CERTAIN RETARD D'APPLICATION. MAIS A L'HEURE ACTUELLE, LES FONDS ONT ETE VERSES\

QUESTION.- LA REUNION ETAIT FRANCOPHONE, M. LE PRESIDENT, MAIS DANS QUELLE MESURE ET SOUS QUELLE FORME VOUS ETES-VOUS INTERESSES LES UNS ET LES AUTRES, A L'AFRIQUE NON_FRANCOPHONE ? M. LE PRESIDENT.- EH BIEN, NOUS NOUS SOMMES INTERESSES A L'AFRIQUE NON_FRANCOPHONE PARCE QUE, A COTE DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE, IL Y AURA DEMAIN L'AFRIQUE LATINE, PUISQUE VONT ACCEDER A L'INDEPENDANCE D'IMPORTANTS ETATS AFRICAINS QUI SONT DES ETATS D'EXPRESSION LATINE, NOTAMMENT LES ANCIENNES COLONIES PORTUGAISES. ET IL EXISTE AVEC CES NOUVEAUX ETATS DONT NOUS SALUONS LA PRESENCE SUR LA SCENE INTERNATIONALE, DES AFFINITES PRECISEMENT QUI PEUVENT PERMETTRE D'ENVISAGER L'EXTENSION DE NOTRE COOPERATION FRANCOPHONE EN DIRECTION DE CES ETATS. QUESTION.- IL NE POUVAIT PAS ETRE QUESTION CETTE FOIS-CI QU'ILS Y AILLEN ? M. LE PRESIDENT.- AUCUN N'A ENCORE POUR L'INSTANT ACCEDE A L'EXERCICE COMPLET DE L'INDEPENDANCE, ILS SONT DANS UNE PHASE SOIT INTERMEDIAIRE, SOIT ENCORE DE NEGOCIATION, IL FALLAIT DONC QUE LES CHOSES FUSSENT TERMINEES AVANT QUE L'ON PUISSE SE POSER LE PROBLEME\

QUESTION.- ET LES ANGLOPHONES, M. LE PRESIDENT ? IL NE POUVAIT PAS ETRE QUESTION DE QUELQUES OBSERVATEURS ? M. LE PRESIDENT.- NON, IL EXISTE UNE AUTRE INSTANCE QUI EST L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE QUI A PRECISEMENT POUR OBJET DE FAIRE QUE L'ENSEMBLE DES ETATS AFRICAINS DE TOUTE _NATURE ET DE TOUTE EXPRESSION SE REUNISSENT ET SE CONCERTENT ENTRE EUX ET NOUS N'AVONS NATUDEMMENT AUCUNE OBJECTION AUCUNE RESERVE SUR LE

N'AVONS NATURELLEMENT AUCUNE OBJECTION, AUCUNE RESERVE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'OUA, MAIS LE PROBLEME PARTICULIER EST LA COOPERATION AU-SEIN DES ETATS FRANCOPHONES. QUESTION.- ... EST-CE QUE CELA NE VA PAS ACCENTUER LES DIVISIONS EN AFRIQUE ? CA N'A PAS EXISTE AVANT L'INDEPENDANCE, CA A ETE CREE 12 ANS APRES L'INDEPENDANCE, L'ORGANISATION DE CE GENRE-LA. M. LE PRESIDENT.- IL EXISTE DES ORGANISATIONS POUR L'ENSEMBLE DU CONTINENT AFRICAIN ET IL EXISTE DES ORGANISATIONS REGIONALES, IL EN EXISTE PARTOUT. IL EXISTE DES ORGANISATIONS REGIONALES PAR EXEMPLE DANS L'AFRIQUE DE L'EST. IL EST DONC NATUREL QU'IL PUISSE Y AVOIR AUSSI DES ORGANISATIONS REGIONALES DANS L'AFRIQUE CENTRALE ET DANS L'AFRIQUE DE L'OUEST... QUESTION.- SANS LA FRANCE ET SANS L'ANGLETERRE CES ORGANISATIONS REGIONALES ? M. LE PRESIDENT.- CELLES DE L'AFRIQUE DE L'EST SONT EN EFFET SANS L'ANGLETERRE\

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, EST-CE QU'IL VA Y AVOIR ANTAGONISME ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS QUI ONT PARTICIPE A CETTE REUNION A PROPOS DE DJIBOUTI ? M. LE PRESIDENT.- LA QUESTION N'A PAS ETE EVOQUEE AU-COURS DE LA CONFERENCE. M. LE PRESIDENT.- (REPONDANT A UNE QUESTION INAUDIBLE SUR LA BANDE MAGNETIQUE) - NON, LE REPROCHE NE PORTAIT PAS SUR LA POLITIQUE DE FREINAGE DE L'IMMIGRATION QUI EST COMPRISE ET QUI MEME AURAIT ETE SOUHAITEE PAR LES DIRIGEANTS DES ETATS CONCERNES ET QUI NE SOUHAITENT PAS QU'IL Y AIT UN PROBLEME D'IMMIGRATION SAUVAGE AVEC ENSUITE UN CONTENTIEUX OU DES CATEGORIES DE TRAVAILLEURS QUI SE TROUVENT DANS DES SITUATIONS DE DIFFICULTES OU D'IRREGULARITES. CE N'EST PAS SUR CE POINT, C'EST SUR LA MANIERE DE CONTROLER PRECISEMENT LES FLUX MIGRATOIRES. C'EST DONC SUR LA METHODE ET CE N'EST PAS SUR LE FOND. ET C'EST PRECISEMENT POUR EVITER QUE CES CONTROLES N'AIENT UN CARACTERE QUI SOIT DESAGREABLE OU VEXATOIRE QUE DES PROCEDURES DIFFERENTES PEUVENT ETRE, ME SEMBLE-T-IL, ENVISAGEES. C'EST SUR LA METHODE DU CONTROLE, CA N'EST PAS SUR LE PRINCIPE DU CONTROLE\

`ACCROITRE L'AIDE FINANCIERE AUX PAYS DU TIERS-MONDE FRANCOPHONE`

QUESTIONS.- LA PLUPART DES PARTICIPANTS SEMBLANT AVOIR SOUHAITE UNE AUGMENTATION DE L'AIDE BILATERALE. EST-CE QUE VOUS PENSEZ LEUR DONNER SATISFACTION SUR CE POINT OU EST-CE QUE CELA PERMET D'AUGURER UNE AUGMENTATION DU BUDGET DE LA COOPERATION EN 1976 ? M. LE PRESIDENT.- LES SITUATIONS DES ETATS SONT TRES DIFFERENTES PUISQUE CERTAINS D'ENTRE EUX ONT VU LEUR SITUATION BUDGETAIRE TRES SENSIBLEMENT AUGMENTEE AU-COURS DES DERNIERES ANNEES ET CE SONT LES ETATS DANS LESQUELS DU PETROLE A ETE TROUVE OU DANS LESQUELS DES RESSOURCES NATURELLES, PAR EXEMPLE DES PHOSPHATES ONT ETE REVALORISEES. IL Y A AU CONTRAIRE DES ETATS DANS LESQUELS LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE S'EST DETERIOREE. CE SONT LES ETATS ENCLAVES ET CE SONT LES ETATS ATTEINTS PAR LA SECHERESSE. IL EST DONC NATUREL QU'IL Y AIT UNE CERTAINE DIVERSIFICATION DANS LES _CONCOURS QUI PEUVENT ETRE APPORTES EN-FONCTION DE CES SITUATIONS ECONOMIQUES ELLES-MEMES DIFFERENTES. CE QUI EST CERTAIN, C'EST QUE LA FRANCE DOIT POURSUIVRE ET ACCENTUER SON EFFORT DE COOPERATION. NOUS L'AVONS TOUJOURS INDIQUE SUR-LE-PLAN INTERNATIONAL, NOUS L'AVONS INDIQUE EGALEMENT SUR-LE-PLAN NATIONAL, JE L'AI INDIQUE AU MOMENT DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE, LA POLITIQUE DE COOPERATION FAIT PARTIE DE LA POLITIQUE DE LA FRANCE. C'EST DONC, AU_FUR_ET_A-MESURE QUE S'ACCROISSENT NOS RESSOURCS NATIONALES, BIEN ENTENDU, QUE LA PART DE NOS RESSOURCES CONSACREES A LA COOPERATION DOIT EGALEMENT S'ACCROITRE\

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, VOUS AVEZ PRECISEMENT FAIT ALLUSION A UN POURCENTAGE DETERMINE DU PNB DANS VOTRE ALLOCUTION D'HIER. OU EN EST LE PROBLEME DE L'AIDE ? M. LE PRESIDENT.- M. ABELIN POURRA VOUS DONNER LES CHIFFRES DE 1975. IL FAUT TOUJOURS DISTINGUER DANS CE PROBLEME DE L'AIDE PAR-

RAPPORT AU PNB L'AIDE PUBLIQUE ET L'AIDE TOTALE. JE CONSIDERE POUR MA PART QUE LE CHIFFRE EST SIGNIFICATIF, C'EST LE CHIFFRE DE L'AIDE PUBLIQUE PARCE QUE DANS L'AIDE TOTALE ON MET LES OPERATIONS DE CREDIT QUI SONT EVIDEMMENT DES OPERATIONS DE COOPERATION, C'EST VRAI, MAIS QUI N'ONT PAS DU TOUT LE MEME CARACTERE DE TRANSFERT DEFINITIF DE RESSOURCES VERS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. ALORS, LE CHIFFRE DE 1975 DU PNB EN AIDE PUBLIQUE, M. ABELIN POURRA VOUS LE DIRE, C'EST 0,59, C'EST CA, AUX ALENTOURS DE 0,60. IL EST PROBABLE QUE NOUS DEVRONS ACCROITRE LA PROPORTION DE NOTRE PNB CONSACREE A L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT\

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, ETANT DONNE QUE CETTE CONFERENCE SE TENAIT AU LENDEMAIN MEME DES ACCORDS DE LOME QUI, SOIT DIT EN PASSANT, N'A PAS ETE SANS REVEILLER CERTAINES SUSPICIONS PARMIS CERTAINS SIGNATAIRES DES ACCORDS DE LOME, EST-CE QUE VOTRE REUNION A CONSACRE UNE PARTIE DE SON TEMPS A UNE ETUDE DE L'AJUSTEMENT POSSIBLE DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS PARTICIPANTS, DU FAIT QUE L'ON FASSE DE LA CONVENTION DE YAOUNDE QUI ETAIT UNE CONVENTION DES ACCORDS DE LOME QUI SONT SENSIBLEMENT DIFFERENTS ? Õ LE PRESIDENT.- OUI, C'EST EVIDEMMENT UNE QUESTION QUI A ETE EVOQUEE ET IL Y A NOTAMMENT UN PROBLEME QU'IL VA falloir traiter et qui n'a pas ete aborde jusqu'a present par la communaute `CEE` et qui me parait tres important, c'est celui d'une certaine programmation financiere des operations du FED par zone ou par groupe de pays. comme vous le savez, on a augmente assez sensiblement la contribution totale aux nouveaux etats, c'est-a-dire aux 46 etats de la convention de LOME, mais on n'a pas precise ce que deviendrait la contribution particuliere aux anciens signataires des conventions de YAOUNDE 1 ET 2. MAIS c'est volontairement que ceci n'a pas ete mis dans la negociation parce qu'il est probable si l'on voit le jugement de certains de nos partenaires africains que dans ce cas, la negociation aurait achoppe sur des obstacles insurmontables. MAIS JE CONSIDERE MAINTENANT QUE L'ACCORD A ETE SIGNE, IL FAUT METTRE EN_OEUVRE LES ACTIONS D'AIDE DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT, IL FAUT, COMME ON LE FAIT POUR LA BANQUE_MONDIALE, AVOIR UNE CERTAINE PROGRAMMATION FINANCIERE ET QUE L'ON SACHE CE QUE SERA L'ORDRE DE GRANDEUR DES SOMMES QUI SERONT CONSACREES AUX DIFFERENTES REGIONS CONCERNEES PAR LA CONVENTION DE LOME. ET C'EST UNE QUESTION QUE JE _COMPTE POSER A NOS PARTENAIRES EUROPEENS\

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, VOUS AVEZ MENTIONNE QUE LA PROCHAINE CAMPAGNE POURRAIT ETRE ELARGIE AUX COMPTOIRS DES ANCIENNES COLONIES PORTUGAISES ? M. LE PRESIDENT.- JE N'AI PAS DIT POUR LA PROCHAINE. NON, QUAND JE PENSAIS A LA PROCHAINE, JE PENSAIS ENCORE A D'AUTRES ETATS FRANCOPHONES QUI AURAIENT PU VENIR A CETTE REUNION ET QUI POUR DES RAISONS DIVERSES N'Y SONT PAS VENUS. MAIS LA QUESTION QUI M'ETAIT POSEE ENSUITE, C'ETAIT DE SAVOIR S'IL Y AVAIT UN AUTRE ELARGISSEMENT ET JE DISAIS QU'IL Y A EN AFRIQUE, A COTE DES ETATS FRANCOPHONES, DES ETATS QUI ONT DES PROBLEMES QUI PEUVENT APPARAITRE COMME VOISINS AU_FUR_ET_A-MESURE DE L'INDEPENDANCE ET QUI SONT LES ETATS D'EXPRESSION LATINE, C'EST-A-DIRE LES ANCIENNES COLONIES PORTUGAISES.

QUESTION.- DONC, VOUS AVEZ DISCUTE CET ELARGISSEMENT A LA CONFERENCE ? M. LE PRESIDENT.- NOUS N'EN AVONS PAS PARLE A LA CONFERENCE, NOUS EN AVONS PARLE EN TETE-A-TETE AVEC CERTAINS CHEFS_D_ETAT ET NOTAMMENT AVEC LE PRESIDENT SENGHOR\

QUESTION.- NE PENSEZ-VOUS PAS, JUSTEMENT, M. LE PRESIDENT, QUE LE RETRECISSEMENT, SI JE PUIS DIRE, DE CETTE CONFERENCE `FRANCO - AFRICAINE` A UN CERTAIN ASPECT FRANCOPHONE A FAIT QUE CERTAINS PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE SE SOIENT ABSTENUS DE VENIR. JE PENSE PAR EXEMPLE AUX PAYS COMME

LA MAURITANIE, LE CAMEROUN, LE TOGO, POUR DES RAISONS DIVERSES, D'AILLEURS, LES UNS POUR LEURS ACTIVITES AVEC LES PAYS ARABES, LES AUTRES AVEC LES PAYS ANGLOPHONES. EST-CE QUE VOUS PENSEZ, JUSTEMENT, QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE APPEL A CES PAYS POUR QU'ILS SOIENT EN MEME TEMPS QUE DES OBSERVATEURS D'AUTRES PAYS, PRESENTS A UNE CONFRONTATION ECONOMIQUE CAR VOUS AVEZ PARLE DE L'OUA TOUT A L'HEURE, MAIS L'OUA C'EST ESSENTIELLEMENT POLITIQUE ? M. LE PRESIDENT.- OUI, IL FAUT VOIR L' _ETAT D'ESPRIT DANS LEQUEL NOUS ABORDONS CES CONVERSATIONS. NOUS NE CHERCHONS PAS A CREER JE NE SAIS QUELLE ZONE D'INFLUENCE OU A RECREER JE NE SAIS QUEL BLOC. IL NE S'AGIT PAS DU TOUT DE CA, MADAME. NON PAS DU TOUT. IL S'AGIT DE REpondre A UN BESOIN CONTEMPORAIN ET LE FAIT QUE FACE AU MORCELLEMENT DU MONDE, ET EN MEME TEMPS AU CARACTERE DE PLUS EN PLUS COMMUN D'UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES, LES ETATS EPROUVENT LE BESOIN D'EN PARLER ENTRE EUX. IL FAUT REpondre PRECISEMENT A CE BESOIN D'EXPRESSION ET DE CONCERTATION QUI EST UN BESOIN REEL ET QUI EST D'AILLEURS RESSENTI PAR NOS PARTENAIRES. SI VOUS AVEZ PU INTERROGER, A LA SORTIE DE CETTE CONFERENCE, NOS PARTENAIRES, ILS SE REJOUISSAIENT D'AVOIR PU EXPRIMER UN CERTAIN NOMBRE DE PROPOSITIONS, D'AVOIR PU PRESENTER UN CERTAIN NOMBRE DE REFLEXIONS, ETC... MAIS DONC, IL NE DOIT PAS Y AVOIR UNE ESPECE D'EFFORT SYSTEMATIQUE POUR Y FAIRE VENIR OU POUR Y INVITER DES ETATS QUI AURAIENT DES RAISON DE DIVERSES _NATURES DE NE PAS SOUHAITER Y PARTICIPER. J'AI SIMPLEMENT NOTE QUE CETTE FOIS-CI, POUR CERTAINS D'ENTRE EUX, C'ETAIT DES FACTEURS DE CIRCONSTANCES QUI LES AVAIENT AMENES A NE PAS PARTICIPER. ET JE DIS SIMPLEMENT QUE SI CES FACTEURS DE CIRCONSTANCES PEUVENT ETRE ELIMINES OU SURMONTES, TANT MIEUX\

`OUBLIER LE COMPLEXE COLONIAL` QUESTION.- M. LE PRESIDENT, LE PRESIDENT SENGHOR DISAIT TOUT A L'HEURE, QU'IL FAUDRAIT QUE NOUS SOYONS DECOLONISES DANS TOUS LES SENS. M. LE PRESIDENT.- NON, AU CONTRAIRE, LE PRESIDENT SENGHOR S'ADRESSAIT A UNE JOURNALISTE, M'A-T-IL DIT, ET IL DISAIT, NOUS, NOUS SOMMES DECOLONISES. LE PRESIDENT SENGHOR EST UN HOMME, EN EFFET, SANS AUCUN COMPLEXE COLONIAL. CE QUI EST DU A SA CULTURE, A SES QUALITES INTELLECTUELLES, A SON RAYONNEMENT INTERNATIONAL. IL N'A AUCUN COMPLEXE COLONIAL D'AUCUNE SORTE. IL S'ADRESSAIT A UNE JOURNALISTE A LAQUELLE IL DISAIT : "IL FAUDRAIT QUE VOUS, MADAME, EGALEMENT VOUS SOYEZ DECOLONISEE, C'EST-A-DIRE QUE VOUS CESSIEZ DE PENSEZ A NOS PROBLEMES EN TERMES COLONIAUX". CE QUI EST VRAI. CETTE CONFERENCE ETAIT AUSSI PEU IMPREGNEE D'ESPRIT COLONIAL QUE POSSIBLE. IL N'Y EN AVAIT PAS. VOUS AVEZ PU VOIR LES DETAILS ET CE N'ETAIT NULLEMENT L'ESPRIT EN QUESTION. DONC, IL FAUT A LA FOIS QUE CEUX QUI OBSERVENT LES RELATIONS PRECISEMENT AFRICAINES SE DEMUNISSENT EUX AUSSI D'UN SOUVENIR COLONIAL\

`DE NOMBREUX BESOINS CULTURELS` QUESTION.- M. LE PRESIDENT, VOUS AVEZ PARLE DANS VOTRE DISCOURS INAUGURAL D'UNE REORIENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE. EST-CE QU'IL EN A ETE QUESTION PENDANT LA CONFERENCE ? M. LE PRESIDENT.- IL EN A ETE QUESTION, MAIS JE DIRAI ASSEZ RAPIDEMENT PARCE QUE C'EST UN TRES GRAND SUJET. NOUS L'AVONS MENTIONNE D'AILLEURS DANS NOTRE COMMUNIQUE TRES RAPIDEMENT, MAIS LES BESOINS CULTURELS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE SONT CONSIDERABLES DESORMAIS ET NOTAMMENT EN-MATIERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & ET IL Y A A LA FOIS UN PROBLEME D'ADAPTATION OU EN TOUT CAS D'AFRICANISATION DE CES CONCEPTIONS D'ENSEIGNEMENT ET EN MEME TEMPS UN PROBLEME DE MOYENS, NOTAMMENT DE MOYENS EN PERSONNEL. CES DEUX QUESTIONS ONT ETE TRAITEES. `CALENDRIER DES VISITES OFFICIELLES` QUESTION.- M. LE PRESIDENT, EST-CE QU'ON PEUT AVOIR UN APERCU DE VOTRE CALENDRIER DE VOYAGES AFRICAINS POUR 1975 ? M. LE PRESIDENT.- EH BIEN, JE DOIS ME RENDRE EN ALGERIE AU MOIS D'AVRIL. AU MADAG AU DEBUT MAI. JE DOIS ME RENDRE AU ZAIRE

ALGERIE AU MOIS D'AVRIL, AU MAROC AU DEBUT MAI, JE DOIS ME RENDRE AU ZAIRE DANS LA DEUXIEME SEMAINE D'AOUT, ET VOICI POUR LES VOYAGES EN AFRIQUE.

QUESTION.- LA TUNISIE ET LE MAROC, M. LE PRESIDENT ? M. LE PRESIDENT.- LE MAROC ? DEBUT MAI. LA TUNISIE, LE PRINCIPE EST FIXE, LA DATE N'EST PAS FIXEE. SANS DOUTE AU MOIS DE SEPTEMBRE. QUESTION.- EST-CE QUE LE PRESIDENT MOBUTU DOIT VENIR A PARIS DANS LES PROCHAINS MOIS ? LE PRESIDENT.- OUI, LE PRESIDENT MOBUTU DOIT VENIR A PARIS POUR UN CERTAIN NOMBRE DE MANIFESTATIONS, NOTAMMENT CULTURELLES, EN PRINCIPE DANS LA DEUXIEME QUINZAINE DU MOIS D'AVRIL.

QUESTION.- ET LE MARECHAL BOKASSA VIENDRA-T-IL EN FRANCE PROCHAINEMENT ? M. LE PRESIDENT.- LE MARECHAL BOKASSA DOIT PASSER PAR LA FRANCE. IL DOIT SE RENDRE EN VISITE OFFICIELLE AU SENEGAL A LA FIN DE CE MOIS ET JE CROIS QU'A L'ISSUE DE SON VOYAGE, IL DOIT PASSER PAR LA FRANCE, MAIS POUR UN VOYAGE PRIVE.

QUESTION.- SUR LES AUTRES VOYAGES, M. LE PRESIDENT ? M. LE PRESIDENT.- RIEN. VOILA, IL FAUT QUE J'AILLE ATTENDRE MES INVITES\

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, (VOUDRIEZ-VOUS DIRE UN MOT EN ANGLAIS A L'INTENTION DES ANGLAIS QUI VIVENT EN AFRIQUE ET QUI SONT UN PEU PREOCCUPES PAR CETTE CONFERENCE EN CE MOMENT PARCE QU'ILS PENSENT QU'IL PEUVENT... (JACKSON - BBC). M. LE PRESIDENT.- ECOUTEZ LA DERNIERE FOIS QUE J'AI PARLE EN ANGLAIS A UNE RADIO, C'ETAIT AU MOMENT DE MON ELECTION ET J'AI NOTE DANS LA PRESSE ANGLAISE QU'ON M'AVAIT REPROCHE D'AVOIR CHOISI UN MAUVAIS ADJECTIF (RIRES) CAR J'AI DIT "GREETINGS" AU_LIEU DE "CONGRATULATIONS". COMME C'EST UNE CONFERENCE DE LA FRANCOPHONIE, IL M'EST DIFFICILE DE DIRE UN MOT EN ANGLAIS.

`TRADUCTION DE L'ANGLAIS` EH BIEN, NOUS DIRONS QUE C'EST UNE RENCONTRE NORMALE, SOUS LE SIGNE DE LA COOPERATION ET DE LA COMPREHENSION, ENTRE LES PAYS AFRICAINS DE LANGUE FRANCAISE ET LA FRANCE. NOUS RECONNAISSONS PLEINEMENT LEUR SOUVERAINETE ET IL N'EST ABSOLUMENT PAS QUESTION D'ESSAYER DE LIMITER OU D'AFPECTER D'UNE FACON QUELCONQUE LEURS DROITS ET LEURS PRIVILEGES POLITIQUES. MAIS NOUS AVONS QUANTITE DE SOUVENIRS COMMUNS ET NOUS N'AVONS PAS DE PREJUGES LES UNS ENVERS LES AUTRES. C'EST LA UN TERRAIN NORMAL DE COOPERATION ENTRE HOMMES ET NOUSUS NOUS EFFORCONS D'ETUDIER ENSEMBLE LES PROBLEMES LES PLUS IMPORTANTS DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION DANS UN ESPRIT TRES OUVERT DE COMPREHENSION MUTUELLE. ET NATURELLEMENT TOUT CECI S'ADRESSE AUX PAYS DE LANGUE FRANCAISE NON PAS PARCE QU'ILS PARLENT LE FRANCAIS MAIS A CAUSE DES TRADITIONS QUE NOUS AVONS EN_COMMUN, CE A QUOI NOUS ATTACHONS DU PRIX. QUESTION.- C'EST LE RESULTAT DE VOS LECONS DU JEUDI ? M. LE PRESIDENT.- DU LUNDI SOIR. VOILA, BONNE FIN DE SEJOUR\